Nomenclature des arrêts du réseau TCG

La nomenclature des arrêts du réseau TCG regroupe les différentes graphies et dénominations utilisées pour les désigner.

© Roule Toujours

Nomenclature

La nomenclature des arrêts des lignes du réseau TCG est conçue en quatre catégories.
Tous les arrêts du réseau respectent une de ces quatre catégories.
La catégorie dans laquelle l'arrêt se situe est définie en fonction du contexte de l'arrêt.

Les 4 catégories sont les suivantes:

Catégorie 1

Type: Nom de lieu
Forme: [Lieu]
Exemples: *Fontaine de Vesegnin*, *Glycines*, *Ancien verger*
Commentaire(s): Règle standard appliquée par défaut en l'absence de contrainte d'homonymie ou de localisation spécifique.

Catégorie 2

Type: Lieu d'un lieu
Forme: [Lieu, Lieu]
Exemples: *Centre de conduite du Plantin, entrée*, *Vernes, observatoire*, *Lattes, centre sportif*
Commentaire(s): Utilisée pour préciser la localisation d'un arrêt ou distinguer plusieurs arrêts situés au sein d'un même secteur, pôle d'activité ou grand ensemble.

Catégorie 3

Type: Croisement de voies
Forme: [Voie-Voie]
Exemples: *Aubier-Arbères*, *Ceps-Communaux*, *Fossés-Pommeries*
Commentaire(s): Utilisée lorsque l'arrêt se situe à l'intersection de deux voies de circulation.

Catégorie 4

Type: Arrêt TPG
Forme: [Lieu arrêt TPG]
Exemples: *Citadelle arrêt TPG*, *Chèvres arrêt TPG*, *Sainte-Cécile arrêt TPG*
Commentaire(s): Utilisée lorsque l'arrêt se situe sur le même quai qu'un arrêt du réseau TPG.

© Roule Toujours